

REGLEMENT GENERAL DE L'EPREUVE

LA VERSOISE – TRIATHLON DE VERS

1/ PRESENTATION DE L'EPREUVE

La Versoise – triathlon de VERS est organisée par l'association Vers Sports & Nature affiliée à l'UFOLEP.

Cette année se déroulera la 11^{ème} édition avec une épreuve le matin pour tous les sportifs confirmés.

Un triathlon nature le matin enchaînant natation (600 m) dans le Lot, vélo VTT (21 km) sur chemins balisés et pour la plupart carrossable et pour finir la course à pied/trail (7 km) sur chemins communaux. Ainsi qu' une marche de 8km

L'esprit de la course et de partager et faire découvrir la singularité des sites et paysages de la vallée du Lot et du Vers dans un contexte sportif accessible au plus grand nombre.

La pratique en compétition d'une discipline sportive à l'occasion d'une manifestation organisée par une fédération agréée ou autorisée par une fédération délégataire est subordonnée à la présentation :

1° Soit d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de cette discipline ou activité sportive ;

2° Soit d'une licence mentionnée délivrée pour la même discipline ou activité sportive et portant attestation de la délivrance de ce certificat.

3° Seront récompensés dans l'épreuve : les 3 premiers, la première féminine, le premier vétéran (hommes ou femmes) et le premier jeune.

2/ REGLES DE CONDUITE EN COURSE

Pour des raisons de sécurité, l'organisateur peut être amené à modifier les parcours ou les conditions de course (sécurité, ravitaillement, postes de secours, circulation routière, boucle de pénalité,etc...).

3/ RESPONSABILITE DU CONCURRENT

Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé pour l'épreuve, qu'il s'agisse de son état général ou de son niveau d'entraînement.

Le concurrent doit connaître et suivre le présent règlement de la course, respecter le code de la route et les instructions des officiels.

Il est responsable de son équipement et doit s'assurer que celui-ci est en bon état de fonctionnement et conforme aux règles.

Il doit connaître le parcours et doit suivre entièrement les parcours balisés par l'organisateur. S'il quitte le parcours ; il est de tenu de revenir par ses propres moyens à

l'endroit même où il l'a quitté. Dans tous les cas d'erreur de parcours, seul le concurrent est responsable.

Le concurrent doit faire preuve de sportivité et traiter les autres concurrents, les organisateurs, les bénévoles et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course).

Un concurrent ne doit pas bloquer, gêner la progression d'un autre compétiteur, que ce soit intentionnellement ou par négligence.

4/ AIDE EXTERIEURE

Toute aide physique ou matérielle, depuis le départ de la course jusqu'à l'arrivée du concurrent est interdite et disqualifiante. Est également considérée comme aide extérieure :

- L'accompagnement, le ravitaillement, l'assistance technique et aide matérielle par des personnes extérieures à l'épreuve ou entre concurrents.
- L'abandon de tout matériel hors des points fixes prévus par l'organisation et de l'emplacement de l'athlète dans l'aire de transition.

5/ NATATION

Règles de conduites

Il est autorisé de marcher ou courir sur le fond au départ et à l'arrivée. Il est interdit d'utiliser le fond, les bouées ou autres objets flottants pour gagner un quelconque avantage. Pour des raisons de sécurité, il est toutefois autorisé de se reposer temporairement sur un point fixe.

Les organisateurs sont autorisés à arrêter un concurrent pour raison de sécurité, ou quand le temps limite est dépassé.

Le vêtement minimum en natation est un maillot non transparent en une ou deux pièces les combinaisons de natation, les lunettes de natation, masques, pince-nez sont autorisés. Les aides artificielles, plaquettes, gants, chaussons, tuba, palmes, gilets ou autres aides à la flottaison sont interdits.

Les combinaisons sont autorisées

La combinaison isothermique est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16° C.

Le port d'une surtenue est interdit et le port d'une seule des parties composant une combinaison (cagoule, haut avec ou sans manches, pantalon) est interdit.

Annulation de la partie natation

Dans le cas où l'organisateur décide d'annuler la partie natation ou en l'absence d'autorisation administrative pour la partie natation, celle-ci sera remplacée par une partie pédestre. Le triathlon est alors transformé en Duathlon : course à pied / VTT / course à pied.

6/ CYCLISME / VTT

Signalisation et sécurité

Un véhicule ouvrira la course.

Le balisage sera marqué par rubalise, pancartes et fléchage clair au sol et/ou à la verticale. La protection et la signalisation de toutes les intersections et des points dangereux seront assurés par l'intermédiaire d'officiels ou de forces de l'ordre, néanmoins il convient de faire preuve de prudence à proximité de ces zones.

Une moto « balai » fermera la course à la suite du dernier concurrent.

Les ajouts aux guidons ainsi que les poignées de frein doivent être positionnés de manière à diminuer les risques en cas de chute ou collision. Les guidons dits « corne de vache » ou « bar-ends » sont autorisés. L'aspiration abri (drafting) est autorisée. Le diamètre de pneu maximal autorisé est de 29 pouces. La largeur minimale du pneu est de 40 mm.

7/ COURSE A PIED

Signalisation et sécurité

Le balisage sera marqué par rubalise, pancartes et fléchage clair au sol et/ou à la verticale. Une moto « balai » fermera la course à la suite du dernier concurrent.

Dans le cas d'un parcours en boucles, l'organisateur prévoit un dispositif de comptage des tours (tapis de chronométrage, choucou, lacet, bandeau...).

8/ RAVITAILLEMENT

Les concurrents ne peuvent se ravitailler qu'aux postes de ravitaillement mis en place par l'organisation.

ZONE DE PROPRIETE

La course se déroule dans un espace privilégié, il tient à chacun d'entre nous de le préserver et de le respecter. Se débarrasser de ses déchets, matériels, emballages... hors des zones de ravitaillement est par conséquent strictement interdit. Le non-respect de cette règle est disqualifiant.